

**Sujet :** [INTERNET] OBSERVATIONS SUR LE PROJET D INSTALLATION D UN CENTRE DE TRI DU SIAVED

**De :** solange LEMOINE <solange.lemoine@gmail.com>

**Date :** 31/03/2023 07:29

**Pour :** pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Dossier SIAVED DOUCHY LES MINES

L'association DENAIN ECOLOGIE représentée par son président Jean Philippe VESIN tient à donner ses observations quant à la création d'un centre de tri par le SIAVED.

Depuis 1995 nous sommes en constante relation avec le SIAVED auparavant le SIRDHIM. Nous avons pu constater un travail en constante évolution pour l'amélioration des normes réglementaires pour l'incinération des déchets. Le souci d'être performant et innovant. La récupération de la chaleur fatale en est un exemple, elle permet de chauffer différents bâtiments de Douchy les Mines et de Denain. Avec la crise énergétique actuelle le chauffage urbain sera moins cher !

Afin de répondre aux questions des citoyens un comité de suivi a été créé et a permis une parfaite transparence et des échanges positifs concertés.

Ce nouveau projet de centre de tri va mettre en œuvre d'autres processus qui permettra un tri sélectif plus judicieux avec une récupération de matières optimisée et correspondra à une démarche de développement durable.

La pollution du site par la sidérurgie existante date d'au moins cent ans et toute entreprise qui s'installe doit respecter des normes. Un sarcophage semble la solution la plus judicieuse plutôt que le déplacement de terres souillées.

Les nappes phréatiques seront respectées au mieux par la technique des pieux de dernière technologie sachant que le bâtiment a déjà été construit dans les mêmes critères De plus l'installation de piézomètres confortera la surveillance des eaux.

Les prescriptions de la DREAL ont été appliquées et nous ne doutons absolument pas du travail sérieux de cette institution.

Nous resterons vigilants quant à la préservation de l'eau. Des contrôles supplémentaires seraient opportuns pour éviter les accusations inadaptées.

La force d'une association est d'aller à l'information réelle et d'être force de proposition. On peut ne pas être d'accord mais la vérité ne se cache pas dans les textes mais sur le terrain.

Le comité de suivi réuni régulièrement sera aussi un gage de la transparence et de l'efficacité du travail effectué.

Pour Denain Ecologie

Le président  
Jean Philippe VESIN

--

Solange Lemoine  
T 06 63 76 54 83